

**Pour diffusion immédiate  
CNW CODE 70 + hebdos**

## **MISE EN SERVICE DE LA VOIE RÉSERVÉE SUR L'AUTOROUTE 20 EN DIRECTION EST À MONTRÉAL**

**Montréal, le 14 novembre 2014** – Le ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de Montréal, M. Robert Poëti, est heureux d'annoncer la mise en service d'une voie réservée sur l'autoroute 20 en direction est, entre le boulevard Bouchard, à Dorval, et la 10<sup>e</sup> Avenue, à Lachine. Ce tronçon de 4,5 km est réservé exclusivement aux autobus et aux taxis.

« Cette voie réservée a pour but d'augmenter l'efficacité du transport collectif en provenance de l'ouest de l'île de Montréal vers le centre-ville. Elle s'ajoute à celles déjà en service dans le cadre du projet Turcot sur les rues Notre-Dame et Saint-Patrick, créant ainsi un corridor intéressant pour les usagers », a souligné le ministre Poëti.

Située à gauche des voies régulières de circulation, la voie réservée sera opérationnelle en tout temps à compter du samedi 15 novembre 2014. Elle vient remplacer la voie temporaire sur accotement de 2,5 km qui avait été mise en service en novembre 2011 dans le même secteur.

Cette voie réservée fait partie des mesures d'atténuation élaborées et financées par le ministère des Transports, en concertation avec ses partenaires, pour réduire les répercussions des travaux dans le secteur de l'échangeur Turcot et favoriser l'efficacité des services de transport collectif sur cet important axe routier.

- 30 -

**Source :**

Valérie Rodrigue  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Transports et  
ministre responsable de la région de  
Montréal  
Tél. : 418 643-6980

**Pour information :**

Relations avec les médias  
Direction des communications  
Ministère des Transports du Québec  
Tél. : 514 873-5600  
Sans frais : 1 866 341-5724

